



Acte télétransmis en préfecture
le 21 NOV. 2023

DÉLIBÉRATION N° 36

VILLE DE LEVALLOIS

Centre Communal
d'Action Sociale

Acte publié électroniquement
le 23 NOV. 2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SÉANCE DU 20 NOVEMBRE 2023**

OBJET : Convention locale de partenariat entre le CCAS et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Hauts-de-Seine

| | | | |
|---|----|--------------|---|
| Nombre de Membres composant le Conseil d'Administration | 11 | Votes pour | 8 |
| Nombre de Membres en exercice | 11 | Votes contre | / |
| Nombre de Membres présents | 7 | Abstentions | / |

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Levallois, dûment convoqué en vertu de l'article R123-16 du Code de l'Action Sociale et des Familles, le 14 novembre 2023 par Madame Martine ROUCHON, Vice-présidente du CCAS, s'est réuni le 20 novembre 2023, dans la salle Aristide Briand située au Rez-de-chaussée en l'Hôtel de Ville de Levallois, sous la présidence de Madame Martine ROUCHON, Vice-présidente du Conseil d'Administration du CCAS.

Administrateurs présents :

Madame Martine ROUCHON, Madame Marie COMBELLE, Madame Valérie FOURNIER, Hélène COURADES, Monsieur Baptiste NOUGUIER élus par le Conseil Municipal.

Madame Marie-Paule BLADIER et Monsieur Laurent PASCAL, Administrateurs nommés par Madame le Maire.

Administrateur représenté :

Madame Agnès POTTIER-DUMAS, Maire-Présidente par Madame Martine ROUCHON

Administrateur absent: /

Administrateurs excusés : /

Monsieur Olivier FEVRIER, Administrateur nommé
Monsieur Joël BARDEL, Administrateur nommé
Monsieur François LASSALLE-CLAUX, Administrateur nommé

Du procès-verbal de cette séance a été extrait ce qui suit

**CONVENTION LOCALE DE PARTENARIAT ENTRE LE CCAS ET LA CAISSE
PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DES HAUTS-DE-SEINE**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Famille et de l'Aide Sociale,

VU la délibération n°9 du 6 mars 2018 du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) relative à la Convention partenariale entre le CCAS et la CPAM,

CONSIDÉRANT que la Caisse Primaire d'Assurances Maladie des Hauts-de-Seine (CPAM) propose une convention réactualisée visant à poursuivre une relation privilégiée au bénéfice des personnes fragiles reçues par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS),

CONSIDÉRANT que ce partenariat permet d'optimiser la gestion des dossiers et des demandes adressées par le CCAS pour les assurés,

CONSIDÉRANT l'intérêt du CCAS d'y adhérer afin d'en faire bénéficier les levalloisiens connaissant des difficultés pour l'accès à leurs droits,

CONSIDÉRANT les termes de cette convention ayant pour objet de définir et de préciser les objectifs, ainsi que les conditions de partenariat entre les parties,

DÉCIDE

ARTICLE UNIQUE : D'approuver la convention de partenariat et d'utilisation du portail extranet « Espace Partenaires » entre le Centre Communal d'Action Sociale et la Caisse Primaire d'Assurances Maladie des Hauts-de-Seine, jointe à la présente délibération, et d'autoriser Madame la Présidente ou la Vice-présidente à la signer.

Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus,
Et ont signé, au registre, les membres présents.

Pour extrait conforme.

Madame le Maire - Présidente,



[Signature]
Martine ROUCHON
Vice-présidente du CCAS

Acte à classer

20231136

| | | | |
|----------------|---------------------------------|-------------|----------|
| 1 | 2 | 3 | 4 |
| En préparation | En attente retour Préfecture | > AR reçu < | Classé |

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-11-21T13-45-32.00 (MI249009899)

Identifiant unique de l'acte : 092-269200424-20231120-20231136-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Convention locale de partenariat entre le CCAS et la CPAM du 92

Date de décision : 20/11/2023



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes
8.2. Aide sociale
8.2.7. autres

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : Délib n. 36 convention CCAS - CPAM des Hauts-de-Seine.PDF Multicanal : Non

Pièces jointes :

2023 Convention locale partenariat CCAS - CPAM.PDF Type PJ : 99_DE - Délibération

Classer

Annuler

Préparé Date 21/11/23 à 13:45

Par FROGER DELAPIERRE Marie-Odile

Transmis Date 21/11/23 à 13:45

Par FROGER DELAPIERRE Marie-Odile

Accusé de réception Date 21/11/23 à 13:50

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Convention locale de partenariat entre le CCAS et la CPAM du 92

Date de transmission de l'acte : 21/11/2023

Date de réception de l'accusé de réception : 21/11/2023

Numéro de l'acte : 20231136 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 092-269200424-20231120-20231136-DE

Date de décision : 20/11/2023

Acte transmis par : Marie-Odile FROGER DELAPIERRE

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes
8.2. Aide sociale
8.2.7. autres